

# L'Officiel de l'Installation

N°442 – AVRIL 2025



Vous souhaitez recevoir, gratuitement, les descriptifs détaillés et les coordonnées des annonces qui vous intéressent ?

CONTACTEZ-NOUS



Françoise GROROD

04.50.71.35.00

[administratif@media-sante.com](mailto:administratif@media-sante.com)

# SOMMAIRE

Auvergne-Rhône-Alpes .....	2
Bourgogne-Franche-Comté .....	7
Bretagne .....	8
Centre-Val de Loire .....	10
Corse .....	11
Grand Est.....	12
Hauts-de-France .....	13
Île-de-France .....	14
Normandie .....	17
Nouvelle Aquitaine.....	18
Occitanie .....	21
Pays de la Loire.....	22
Provence-Alpes-Côte d'Azur.....	23

# Auvergne-Rhône-Alpes



## ➤ Cessions de médecine générale

**17455 - Isère (38)** - : Le local professionnel, situé dans un quartier résidentiel, calme avec facilités de stationnement, d'une surface de 110 m<sup>2</sup> comprend trois bureaux, un secrétariat, une grande entrée et une salle d'attente, totalement accessible PMR, climatisé. Les médecins offrants sont propriétaires du local par le biais d'une SCI, ils détiennent chacun 1/3 des parts. Ils sont ouverts à la location ainsi qu'à la vente. L'indemnité de présentation est à discuter, les médecins sont ouverts à des remplacements préalables et à une présentation de patientèle. Les départs sont lissés sur l'année 2022, premier médecin à partir au 1er juillet 2022, ensuite au 1er janvier 2023 et le dernier au 1er juillet 2023. Ils proposent d'accompagner les successeurs pendant quelques temps. La patientèle est diversifiée, majoritairement jeunes actifs avec beaucoup de pédiatrie. La situation immobilière permettra aux candidats de se loger facilement.

**31741 - AOSTE (38)** - : Le local de 120m<sup>2</sup> se compose de 4 bureaux de 21m<sup>2</sup> chacun. Les locaux sont occupés par le médecin sortant ainsi que 2 autres médecins généralistes, des infirmières libérales et une infirmière Asalée. Les appels téléphoniques sont gérés par un secrétariat ouvert uniquement le matin de 07h00 à 11h00. Le médecin sortant laisse le matériel professionnel, informatique et le mobilier. Le secteur est agréable, facile d'accès à de grandes agglomérations (Lyon, Chambéry, Bourgoin) proche des montagnes et des lacs. Le médecin sortant est locataire du local avec les autres professionnels avec qui il partage les locaux. Le loyer mensuel est de 375 € charges comprises + 600 € de frais personnel. Le médecin sortant travaille actuellement de 8h30 à 20h00 les lundis, mardis, jeudis et vendredis ainsi que le samedi matin. Le cabinet est fermé le mercredi toute la journée. Il est possible de prendre certains samedis matin en fonction des collègues. Un groupe de garde de 60 médecins est mis en place, ce qui revient à 1 garde par trimestre de 20h00 à 00h00 (à la maison médicale de garde de Pont de Beauvoisin) + 1 garde de week-end par an. Le médecin sortant propose 2 à 4 visites à domicile par jour le matin. Les rendez-vous au cabinet se font de 11h00 à 19h30 (avec une pause de 12h30 à 13h45). La patientèle est agréable et diverse en âge, profession et statut social. Le médecin sortant est ouvert à faire des remplacements sous la forme suivante : travail à temps partiel jusqu'à sa retraite (Juillet 2025), à convenir sur le partage de la semaine. Il envisage aussi une présentation de la patientèle. Un contrat de collaboration ou d'association sera à discuter.

Un projet de Pôle Médical pluriprofessionnel est en cours d'élaboration sur Aoste : 4 médecins, 3 infirmières, IDE Asalée, 1 orthophoniste, 1 psychologue font déjà partie du projet, le travail avec IPA et assistant est également prévu. L'ouverture est prévue courant 2027. Le but est de favoriser le travail en coordination et d'amener d'autres professionnels sur la commune.

**32369 - Ain (01)** - Le médecin sortant exerce dans un cabinet médical composé de 2 salles d'attente, un accueil secrétariat, une salle de repos et 5 cabinets de consultation. L'étage du cabinet est accessible via ascenseur. Le cabinet occupé mesure 17 m<sup>2</sup>. Il sera cédé avec son mobilier (1 bureau, 1 fauteuil, 3 chaises, 1 lit d'examen, 1 marche pied, 1 meuble de rangement de 120 cm de hauteur, 1 balance adulte, 1 pèse bébé, 1 porte manteaux et 1 meuble à jouets de 80 cm), le matériel informatique et le logiciel Doctolib si le repreneur est intéressé. Les appels téléphoniques et les RDV sont gérés par un secrétariat sur place. Le médecin sortant exerce dans le cadre d'une réelle association avec 4 médecins généralistes entre 37 et 64 ans. Le cadre juridique et fiscal de l'association est une société civile de moyens. Le médecin loue son cabinet pour la somme de 700€ mensuel charges comprises. Il souhaite idéalement céder ses parts et son bail pour un montant de 600 €, ainsi que son matériel et sa clientèle pour un montant de 1000 €. Il reste cependant ouvert à la discussion avec son repreneur. Actuellement, le médecin exerce uniquement dans le cadre de consultations (pas de visite). Il assure une garde toutes les 6 semaines et une astreinte par mois, qui sont gérées par la maison médicale de garde d'Ambérieu en Bugey. Le cabinet est actuellement fermé le mercredi. Les recettes libérales brutes générées par l'activité du médecin sortant sont de l'ordre de 185.000 € pour l'année 2023. Sa clientèle (1700 patients) se situe majoritairement dans la tranche d'âge 30 – 60 ans. Elle se compose principalement d'ouvriers et s'accompagne d'une part importante de consultations pédiatriques. Le médecin sortant aimerait de son repreneur qu'il effectue des remplacements les mercredis et durant les vacances scolaires préalablement à la cession de ses parts. Le successeur serait alors le « remplaçant exclusif » du cabinet. Il aurait de ce fait accès au fichier et dossiers médicaux, ainsi qu'à l'ensemble des installations et du matériel dont bénéficie le cabinet (à l'exception de la carte CPS). La présentation à la clientèle est prévue par voie d'affichage dans la salle d'attente. Les nouveaux patients seront attribués prioritairement au nouvel arrivant, tout en respectant le libre choix du médecin par le patient. La commune dans laquelle le cabinet est implanté est dynamique et bénéficie d'un regain d'activité, notamment grâce la construction de nouveaux lotissements. Le futur associé n'aura donc pas de difficulté pour se loger à proximité. Idéalement au 15/12/2025.



**17412 - Savoie (73)** - : Le local professionnel est situé dans une maison de santé qui accueille une vingtaine de professionnels de santé (équipe jeune et dynamique). Le médecin offrant dispose d'un cabinet de consultations. Les Locaux de cette maison de santé appartiennent à la commune, le montant de la location est de 530 € hors charges. Cession gratuite, le médecin offrant est ouvert à des remplacements préalables et à une présentation de clientèle. Il souhaite céder après une période de collaboration ou association. Activité volontairement réduite, très bon potentiel de développement. La clientèle est diversifiée. La situation immobilière permettra au candidat de se loger facilement.



**34265 - SAINT-MAURICE-DE-BEYNOST (01) -** : Le médecin sortant exerce dans le cadre d'une réelle association. Cette association est une société d'exercice libéral (MSP) qui loue son local professionnel. Le médecin sortant souhaite céder sa patientèle pour un montant très modéré, à discuter avec son repreneur.

Actuellement, le médecin exerce en libéral la médecine générale, la médecine du sport (20%) et la mésothérapie (25%) dans son cabinet 4 jours par semaine. Une permanence de soins est en place un soir de semaine au cabinet pour les urgences (de 19h à 23h). Le médecin d'astreinte est alors joignable à son domicile. Il faut également assurer 3 gardes de jour férié ou de weekend par an en maison médicale de garde (secrétariat et régulation par le Samu).

Le médecin sortant intervient de manière très limitée dans une maison de retraite et assure quelques visites à domicile. Sa patientèle est très variée et plutôt jeune. Il reçoit beaucoup de familles et réalise des consultations de pédiatrie. Il pratique actuellement la gynécologie mais une sage-femme est présente dans la MSP si le médecin repreneur ne souhaite pas poursuivre l'activité. Il consulte exclusivement sur rendez-vous.

Le médecin est ouvert, en fonction des besoins de son successeur, à une présentation de la patientèle ainsi qu'à des remplacements.

Le médecin repreneur bénéficiera d'un véritable travail en équipe en MSP et pourra s'inclure en CPTS s'il le souhaite. La grande diversité des pratiques médicales ainsi que la proximité des plateaux techniques sont de véritables atouts.

Idéalement au 01/07/2025 à l'occasion d'une reprise d'une autre activité médicale.

Le médecin sortant exerce dans une MSP multisites. Son cabinet se situe dans une maison de 2 étages attenante à une pharmacie. Il se partage avec un confrère le rez-de-chaussée se composant de 2 grands bureaux, une salle d'attente, un WC patients, un WC médecins, une salle d'archive et une dernière pièce à exploiter. Le cabinet sera cédé au médecin successeur avec le matériel professionnel, à l'exception des équipements informatiques.

Les appels téléphoniques et les RDV sont gérés par un télésecrétariat et via Doctolib.

## ➤ Installations



### **32101 – Bourgoin-Jallieu (38) - : Être médecin en Isère " l'avenir entre ville et nature".**

Vous cherchez un nouveau cadre de vie et d'exercice, venez trouver le projet médical et la vie dont vous avez envie.

Vous êtes médecin généraliste ? La commune de Saint Georges d'Espéranche vous accueille avec plaisir pour trouver le projet professionnel qui correspond à vos aspirations et a mis en place des nouvelles aides. L'Isère, villes et villages où il fait bon vivre par ses multiples visages entre paysages à travers bois, plaines et collines et le patrimoine local (chapelles, halles, maisons forte).

Ancien village médiéval, Saint Georges d'Espéranche se situe à égale distance de Bourgoin-Jallieu et Vienne et à une trentaine de kilomètres de l'aéroport Saint Exupéry.

Le village a une position stratégique car il est placé entre la vallée du Rhône, la région Lyonnaise et il est en direction des Alpes. C'est un village avec encore une forte présence agricole et qui possède tous les commerces de proximité, les équipements de santé, sportifs, culturels... ainsi qu'un collège et deux écoles primaires (une publique et une privée située dans l'ancien château médiéval). Le village est très actif et dynamique avec une soixantaine d'associations.

Actuellement, 2 médecins généralistes, 2 chirurgiens-dentistes, 5 infirmiers, 5 masseurs kinésithérapeutes et 4 autres paramédicaux sont installés sur la commune de Saint-Georges-d'Espéranche ainsi qu'une pharmacie sur la commune.

Personne référente pour contact et informations : Mme Micha-Frachon Valérie 06.52.28.77.12.

L'environnement propose de nombreux commerces ainsi que des infrastructures de loisirs et culturelles (Bureau de Poste, Relais Poste, Banque, École de conduite, coiffeur, institut de beauté etc.)

Enseignement : Primaire Collège Lycée, 1 école maternelle, 2 écoles élémentaires, crèche, hébergement pour personnes âgées.

L'environnement médical comprend : une pharmacie, Chirurgien-dentiste, Masseur kinésithérapeute, Orthophoniste, Pédicure-podologue, Psychologue.

Un local en étage avec ascenseur au centre du village d'environ 30 m<sup>2</sup> (2 pièces), non équipé est mis à disposition avec la gratuité de loyers.

Le département de l'Isère propose des aides conséquentes pour le matériel nécessaire.

La municipalité met tout en œuvre pour l'accueil et faciliter l'installation d'un médecin généraliste.

Les aides conventionnelles de l'Agence régionale de santé et la Caisse Primaire d'assurance maladie contribuent à soutenir l'installation, le maintien et le remplacement des professionnels de santé.

Un logement de type 3 est possible avec une prise en charge par la mairie des 6 premiers mois de loyer.

## ➤ Associations de médecine générale

**25055 - Haute-Savoie (74) - :** La Mairie de Douvaine propose un cabinet médical à partager. Les locaux sont disponibles de suite. Loyers de 763 € et/ou 757 € charges comprises. Cabinet médical neuf (2021). Patientèle importante. Équipe dynamique au sein de la maison médicale. Contacter Dr Jonathan Blunier au 04.50.35.86.46 pour plus d'informations. Une assistante médicale en cours de recrutement.

# Bourgogne-Franche-Comté



## ➤ Cessions de médecine générale

*Aucune offre n'est disponible actuellement pour cette région.*

*Pour publier votre annonce n'hésitez pas à contacter :*

*Françoise GROROD*

*☎ 04.50.71.35.00*

*✉ [administratif@media-sante.com](mailto:administratif@media-sante.com)*



## ➤ Associations de médecine générale

**35045 - FINISTERE (29) - :** Le cabinet médical est composé de 2 salles d'attente, de 2 salles d'examen, une salle de repos avec coin cuisine, un WC public et un WC privatif, un espace pour l'archivage et une terrasse en rez-de-chaussée. Il est situé sur le port avec vue mer.

Le médecin à l'origine de l'offre est propriétaire par le biais d'une Société Civile Immobilière de l'ensemble des locaux et continuera d'exercer dans le cabinet médical.

Le médecin entrant exercerait de manière indépendante.

Le temps de travail est réparti afin d'honorer une présence permanente au cabinet entre 8h00 et 19h00, 5 jours par semaines et le samedi matin (exercice simultané ou en alternance entre les deux associés avec 1 samedi sur 2 de repos).

Les frais inerrants aux locaux seront partagés. Vous aurez la possibilité d'acquérir des parts de la SCI. Aucun matériel médical n'est mis à disposition, seul le fichier patientèle et les dossiers médicaux sont communs.

Actuellement, le médecin exerce uniquement dans le cadre de consultations (pas de garde, ni d'astreinte).

Sa patientèle se situe majoritairement dans la tranche du 3ème âge, environ 30% de personnes ayant entre 20 et 60 ans, 10% pour les 0-20 ans et 10% de résidents secondaires et de touristes. Elle est très agréable et touche toutes les catégories socio-professionnelles.

La présentation à la clientèle est prévue par voie d'affichage dans la salle d'attente.

Le cabinet est implanté sur le port avec vue mer dans une belle région. Vous trouverez des restaurants, des cafés et des commerces à proximité. Vous aurez également accès à des activités sportives, notamment nautiques sur place. Le futur associé n'aura pas de difficulté pour se loger à proximité.

Idéalement mai 2025.

**17423 - Morbihan (56) - :** Le local professionnel aux normes handicapées comprend au rez-de-chaussée, deux salles de consultations situées plein sud, une salle d'attente, une réserve, des toilettes. Au premier étage, un appartement meublé de 4 pièces, réservé aux remplaçants. Il est situé en plein centre du village avec un parking. Le médecin offrant est propriétaire du local par le biais d'une SCI. La mairie a pour projet d'une maison médicale en cours où les médecins pourraient éventuellement déménager. Le prix d'intégration est à discuter, le médecin offrant cherche à partager sa patientèle, et à diminuer son activité à son profit. Elle mettra à sa disposition son fichier patient ainsi que le matériel médical. Elle est ouverte à toutes propositions et modalités pour un exercice agréable, y compris laisser complètement sa place si installation de deux médecins. La patientèle est diversifiée.

## ➤ Collectivités – Locaux



**25634 - Côtes-d'Armor (22) - :** La commune recherche un nouveau Médecin Généraliste et facilitera son installation. Le titulaire du cabinet actuel est parti à la retraite. Elle mettra à la disposition du Médecin un local professionnel de 30 m<sup>2</sup> et sa salle d'attente attenante située dans une maison de santé inaugurée en avril dernier. Elle propose une exonération de la taxe professionnelle pendant deux ans, d'autres conditions d'installation sont à négocier avec la municipalité.

# Centre-Val de Loire



## ➤ Cessions de médecine générale

**25635 - Eure-et-Loir (28) - :** Le local professionnel neuf est situé en centre-ville, comprenant deux bureaux, une salle de soins, une salle d'attente, et un appartement (salle de bains, kitchenette, toilettes, une chambre (logement indépendant pour les remplaçants, surface de 55 m<sup>2</sup>), ce local appartient au médecin offrant pour 1/3, le montant du loyer est modéré. Le cabinet des trois infirmier(e)s et du podologue est dans le bâtiment.

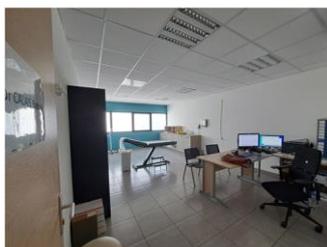
L'indemnité de présentation est à discuter, le médecin offrant est ouvert à une présentation de patientèle et à des remplacements préalables. Le médecin est ouvert à des remplacements préalables. L'organisation du cabinet permet un revenu de

10 000 € net de toutes charges (Urssaf, Carmf et autres...). Le mode d'exercice en SCP permet une organisation optimale du temps de travail : deux semaines consécutives de travail, suivies d'une semaine de congé. Les semaines de congés sont déterminées en début d'année.

Le candidat bénéficiera de la mise à disposition du matériel, des fichiers patients. LE CHIFFRE D'AFFAIRES EST GARANTI par le mode d'exercice du cabinet. Le candidat pourra bénéficier de la mise à disposition du matériel, des fichiers clients. Le chiffre d'affaires est garanti par l'organisation du cabinet. Le(s) nouvel (elles) aux associé(e)s seront éligibles aux aides suivantes : aide à l'installation de 50 000 € (CAIM) ainsi qu'une exonération d'impôts sur le revenu sur 8 ans (ZRR).



## ➤ Associations de médecine générale



**28083 – Haute-Corse (2B) - :** Médecin généraliste recherche un/plusieurs associés médecins généralistes pour revitaliser la zone. Il n’y a pas de piège ou d’astérisques cachées : les locaux, les frais, la situation géographique... tout est idéal. Le médecin se fait fort de faire part de ses expériences professionnelles, administratives etc... aux futurs installés. A NOTER QUE LA ZONE EST EN ZRR, DONC DEFISCALISEE POUR 5 ANS POUR TOUT NOUVEL ARRIVANT.

Les consultations ont lieu sur rendez-vous mais le médecin a une large tolérance pour les imprévus. Il consulte en cabinet 4 jours par semaine et à domicile, mais chacun peut travailler comme on l’entend. Il n’y a pas de garde de nuit, mais il faut prévoir de participer à la permanence des soins (nombreux médecin sur le tableau, 10h-19h les samedi et dimanche au cabinet exclusivement sauf rares réquisition du SAMU).

Les associés auront accès aux dossiers patients ainsi qu’au matériel et aux installations et la possibilité d’acheter des parts s’ils le souhaitent.

Le cabinet médical s’inclue dans une maison de santé : au RDC 4 bureaux prêt à l’emploi immédiatement disponible, une salle d’attente, WC/douche, un secrétariat sur place, du mobilier à disposition. L’étage est réservé à un usage paramédical.

Une participation forfaitaire est demandée, incluant tous les services des lieux (loyer, secrétaire, téléphone, fournitures...).

Des places de stationnement gratuit sont disponibles dans la rue devant le cabinet.

# Grand Est



## ➤ Cessions de médecine générale



**17523 - Haut-Rhin (68) - :** Le candidat à la possibilité de louer le local directement au médecin à l'origine de l'annonce, celui-ci dispose d'un local dont il est le propriétaire par l'intermédiaire d'une SCI. Le médecin à l'origine de l'annonce cède sa clientèle pour un montant de 60 000 €, la location du local est possible. Il envisage une présentation de clientèle. La situation immobilière permettra aux candidats de se loger facilement. Pour plus d'information, vous pouvez contacter le médecin à l'origine de l'annonce.

# Hauts-de-France



## ➤ Cessions – Associations – Autres spécialités

*Aucune offre n'est disponible actuellement pour cette région.*

*Pour publier votre annonce n'hésitez pas à contacter :*

*Françoise GROROD*

*☎ 04.50.71.35.00*

*✉ [administratif@media-sante.com](mailto:administratif@media-sante.com)*



## ➤ Cessions de médecine générale

**31616 - MONTLHERY (91) - :** Le local professionnel est situé dans une zone urbaine.

Le cabinet se compose d'une salle d'attente avec bureau, chaises, table basse, chauffage, étagères et imprimante mais aussi un WC patient (aux normes handicapées) et une table à langer. Une salle médicale avec un bureau, outils informatiques, un WC privé pour le médecin, chaises, table de consultation, lavabo, cafetière, armoire, outils de médecine générale. Situé au rez-de-chaussée avec un accès handicapé réglementaire. Une place de parking est allouée au médecin situé dans la rue du cabinet. Une excellente entente avec la copropriété, le voisinage, la collectivité et l'ensemble des partenaires médicaux. C'est un cabinet prêt à l'emploi. Les appels téléphoniques sont gérés par un télé secrétariat. Le médecin sortant laisse sur place l'ensemble du cabinet à savoir outils pédiatriques, meubles et décorations.

Le médecin sortant exerce seul avec une remplaçante le mercredi. Il travail 3 jour par semaine + 1 jour remplacé (le mercredi). Auparavant, le médecin sortant travaillait à temps plein. Consultations toujours complètes et exclusivement sur rendez-vous. Le médecin sortant est propriétaire par le biais d'une SCI. Il souhaite céder le local en même temps que la clientèle pour un montant approximatif de 195 000 €. La patientèle est très variée, bien existante et fidèle depuis 30 ans.

Le médecin est ouvert à mettre en place une présentation de la patientèle, au choix du successeur et il propose, si besoin, un accompagnement si le successeur est un jeune médecin.



**34842 – Yvelines (78) - :** Le médecin sortant exerce dans un cabinet médical, dont il est propriétaire, comprenant 2 salles de consultations et une salle d'attente. La deuxième salle d'examen est louée depuis 2022 à une sage-femme.

Les appels téléphoniques et les RDV sont gérés par un télésecrétariat. Le cabinet bénéficie également des services d'une assistante médicale.

Le médecin sortant exerce dans un cabinet médical dont il est co-propriétaire, dans le cadre d'une SCI avec un médecin généraliste n'exerçant plus. Il partage ses locaux avec des paramédicaux sans contrat associatif (kinésithérapeutes, infirmiers, dentistes, podologue et sage-femme). Actuellement, le médecin exerce en libéral secteur II et consacre environ 25% de son temps à l'exercice de la rhumatologie.

Dans un premier temps, il souhaiterait louer son local professionnel, puis céder ses parts. La location mensuelle s'élèverait à 1100 € + 300€ de charges. Il est cependant ouvert à une proposition d'achat immédiate ou à une discussion sur le montant de la location.

Le médecin est ouvert, en fonction des besoins de son successeur, à une présentation de la patientèle et à la mise en place de remplacements.

Idéalement au 31/12/2025.

## Collectivités – Locaux



**25758 - Seine-et-Marne (77) - :** La commune cherche et favorisera l'installation de médecins généralistes, elle met à disposition des locaux neufs, entièrement équipés, insonorisés et indépendants. La commune du fait de son appartenance à Val d'Europe agglomération offre une multitude de services, d'activités sportives et culturelles. La commune est très bien desservie, à 35 minutes de la capitale par le train. Activité assurée. Patientèle diversifiée et en demande. Le local professionnel est situé en plein centre-ville, à proximité de la mairie, il comprend deux bureaux d'environ 15 m<sup>2</sup>, équipés, internet, salle d'attente, WC, aux normes PMR. Le montant du loyer est gratuit dans un premier temps.

# Normandie



## ➤ Cessions – Associations – Autres spécialités

*Aucune offre n'est disponible actuellement pour cette région.*

*Pour publier votre annonce n'hésitez pas à contacter :*

*Françoise GROROD*

*☎ 04.50.71.35.00*

*✉ [administratif@media-sante.com](mailto:administratif@media-sante.com)*

# Nouvelle-Aquitaine

## ➤ Cessions de médecine générale



**25761 - Landes (40) - :** Maison médicale comprenant deux salles d'attente, trois cabinets médicaux, un cabinet infirmier, un appartement réservé pour les médecins remplaçants. Elle appartient à la communauté de communes qui loue à la SCM du médecin offrant. Cession gratuite, uniquement reprise des parts de la SCM pour un montant de 150 €, le médecin offrant est ouvert à des remplacements préalables, collaboration ou tout autre souhait du candidat et à une présentation de patientèle. Cabinet situé dans une région favorable avec une très bonne qualité de vie et un accès facile à la villa à la mer et à la montagne. Projet en cours avec l'ARS pour créer une MSP avec la maison médicale du médecin offrant, elle sera membre CPTS cœur hautes landes en cours de constitution. La patientèle est diversifiée. La situation immobilière permettra au candidat de se loger facilement (marché immobilier sur le secteur important, prix abordable par rapport au marché Bordelais ou sur la Côte Atlantique).

**17353 - Gironde (33) - :** Le local professionnel est une Maison de santé, il est sur trois niveaux, sur 800 m<sup>2</sup> environ. La maison de santé appartient à une SCI dont il sera possible d'acquérir des parts, en attendant la location est possible. Les locaux sont neufs, spacieux, salle de repas avec kitchenette équipée. Aucune indemnité d'intégration n'est demandée, le candidat aura accès aux dossiers médicaux, il pourra reprendre la patientèle existante et les nouveaux patients lui seront attribués prioritairement. L'équipe accompagnera le ou les candidats dans son intégration personnelle et professionnelle (aide dans la recherche de logement, dans l'intégration sur le territoire, et dans la recherche d'emploi pour le conjoint...). Une période d'essai de six mois est prévue durant la période d'intégration. La patientèle est diversifiée, et en croissance dans une commune de 5 000 habitants dont dynamisme concoure à son développement. La situation immobilière permettra au candidat de se loger facilement.

**34274 - PONTARION (23) - :** Le médecin sortant exerce dans un local professionnel comprenant 2 cabinets médicaux, une salle d'attente, une salle d'archive, un secrétariat central ainsi qu'une chambre et une douche. Ce local sera racheté par la Mairie de Pontarion afin que le successeur puisse le louer.

Il se situe à 150 mètres des commerces du centre bourg, dans une rue résidentielle. Vous pourrez y trouver une boulangerie, un bar, une coiffeuse ainsi qu'une esthéticienne.

Le cabinet sera cédé avec son matériel médical au médecin repreneur s'il le souhaite.

Les appels téléphoniques et les RDV sont gérés par un télésecrétariat.

Le médecin sortant exerce seul dans son cabinet médical depuis que son associé est parti à la retraite.

Actuellement, le médecin exerce en libéral et assure des astreintes au cabinet ou en visite toutes les 6 semaines.

Sa patientèle, agréable et gentille, est composée pour la majorité d'agriculteurs et de personnes âgées.

Le médecin est ouvert, en fonction des besoins de son successeur, à une présentation de la patientèle.

Le cabinet pourra accueillir à la perfection un couple souhaitant s'installer dans une région aux grands espaces, idéale pour la pratique des sports de plein air.

Idéalement au 30/06/2025 à l'occasion du départ à la retraite du médecin installé.

**35075 - Landes (40) - :** Le médecin sortant exerce dans un cabinet médical composé d'une salle d'attente et de 2 salles de consultation, sur une surface d'environ 70 m<sup>2</sup>.

Il sera cédé avec son mobilier de base et un électrocardiogramme.

Les appels téléphoniques et les RDV sont gérés via la plateforme Doctolib.

Le médecin sortant exerce avec un confrère (et mari) en partageant seulement les locaux. Le cadre juridique et fiscal de l'association est une société de fait. Ils souhaitent idéalement céder leur cabinet médical ainsi que son matériel et sa clientèle pour un montant de 150 000,00 € à un ou deux médecins.

Une location du local peut être envisagé pour la somme mensuelle de 900,00€.

Le médecin sortant aimerait de son repreneur qu'il effectue des remplacements à partir de cet été préalablement à la cession de ses locaux et de sa patientèle. Le successeur serait alors le « remplaçant exclusif » du cabinet. Il aurait de ce fait accès au fichier et dossiers médicaux, ainsi qu'à l'ensemble des installations et du matériel dont bénéficie le cabinet. La présentation à la clientèle est prévue par voie d'affichage dans la salle d'attente.

Le futur médecin n'aura pas de difficulté pour se loger à proximité.

Idéalement au 01/04/2026.

## ➤ Cessions - Associations - Autres spécialités Collectivités – Locaux



**17307 - Gironde (33) -** : Un local professionnel de 24 m<sup>2</sup>, insonorisé, climatisé, neuf, au sein d'un centre médical de 800 m<sup>2</sup>, présence d'un accueil. Les charges de fonctionnement sont faibles et le loyer modéré. Confort d'exercice : Les cabinets sont insonorisés garantissant ainsi la confidentialité. L'éclairage spécifique indirect permet une auscultation sans éblouissement pour le patient. De larges ouvertures permettent de profiter de la lumière extérieure sans vis-à-vis. Le bâtiment propose une salle de repos / cuisine de 20m<sup>2</sup> avec accès extérieur hors de vue de la patientèle ainsi qu'une salle de réunion pouvant accueillir 20 personnes. Un parking de 35 places. Le montant du loyer est de 500 € hors charges. Les charges annuelles sont d'environ 2200 € comprenant le ménage, la sécurité incendie, la télésurveillance, la vidéosurveillance, eau, internet... Le pôle de santé s'est agrandi et l'équipe qui la compose cherche à recruter deux médecins généralistes. Il compte à ce jour : une pharmacie, un chirurgien-dentiste implantologue, deux podologues / pédicures, un cabinet infirmier, une ostéopathe, une réflexologue, une sophrologue, une sage-femme, un ergothérapeute, une orthophoniste. L'installation dans la commune est une opportunité pour plusieurs raisons : sa situation en ZRR donnant ainsi droit à une exonération de l'impôt sur les bénéfices, la cotisation foncière des entreprises (CFE) et une exonération de cotisations patronales d'assurances sociales et d'allocations familiales pour l'embauche d'un salarié soit une économie de 30 à 50.000 € suivant les situations personnelles de chacun. La demande de santé est élevée : 2 médecins partis ou sur le point de partir. Il existe déjà un flux et une fréquentation élevés sur le pôle. Les charges de fonctionnement sont faibles et le loyer modéré. Excellent confort d'exercice dans un centre médical, neuf, insonorisé, climatisé, très bonne entente avec l'équipe en place. La patientèle est diversifiée et en demande.

# Occitanie

## ➤ Cessions de médecine générale



**25762 – Lot (46) - :** Le local professionnel est un cabinet agréable, très bien aménagé avec placard pour dossiers suspendus, WC personnel. Le médecin offrant est propriétaire du local par le biais d'une SCI dont elle détient 1/5 des parts. Elle est ouverte aussi bien à la location (750 € hors charges + 165 € de charges) qu'à la vente de ses parts (montant à négocier). Cession gratuite, le médecin offrant est ouvert à des remplacements préalables et à une présentation de patientèle. La patientèle est volontairement limitée mais il sera très facile de l'augmenter si le candidat le souhaite. La patientèle est agréable, diversifiée dans un bourg où il fait bon vivre. La situation immobilière locale permettra au candidat de se loger assez facilement.

# Pays de la Loire



## ➤ Cessions – Associations – Autres spécialités

*Aucune offre n'est disponible actuellement pour cette région.*

*Pour publier votre annonce n'hésitez pas à contacter :*

*Françoise GROROD*

*☎ 04.50.71.35.00*

*✉ [administratif@media-sante.com](mailto:administratif@media-sante.com)*

# Provence-Alpes-Côte d'Azur



## ➤ Associations de médecine générale

**17297 - Bouches-du-Rhône (13) - :** Le local professionnel comprend une grande salle d'attente, un grand bureau, une pièce archives et des toilettes. Le local est en location. L'indemnité de présentation est à débattre. Le médecin offrant est ouvert à des remplacements préalables (journées ponctuelles, semaines etc..) et à une présentation de patientèle. Très bon potentiel de développement de la patientèle, en effet le médecin offrant a volontairement limité son activité. La patientèle est diversifiée. La situation immobilière permettra au candidat de se loger facilement, nombreuses possibilités y compris sur les villages avoisinants.

## ➤ Cessions

**17488 - Vaucluse (84) - :** L'indemnité de présentation est à discuter, il est ouvert à des remplacements préalables et à une présentation de patientèle. Confort d'exercice, ancienneté et fidélisation de la patientèle, deux associés très sympas, un réel travail en groupe, qualité de vie sont des atouts majeurs pour ce cabinet. Très bon potentiel de développement. La patientèle est diversifiée. Aucune indemnité d'intégration, le candidat pourra reprendre la patientèle de son associé actuel, les nouveaux patients lui seront attribués prioritairement, très gros potentiel de développement, la demande est forte. Elle s'engage sur un chiffre d'affaires (60 000 €). La patientèle est diversifiée. La situation immobilière permettra au candidat de se loger facilement.

**32539 - Menton (06) :** Le médecin sortant exerce dans un cabinet médical situé dans une rue commerçante du centre-ville, à proximité directe du front de mer. Sa superficie est de 35 m<sup>2</sup>, repartis en 2 pièces en rez-de-chaussée : le cabinet est totalement accessible aux personnes à mobilité réduite. Les lieux sont entièrement équipés : table d'examen, meubles de rangement à destination du matériel médical et des dossiers, bureau, bibliothèque... Cabinet fonctionnel et aménagé avec soin.

Les appels téléphoniques et les RDV sont gérés par un télésecrétariat.

Le médecin sortant exerce dans le cadre d'une réelle association avec 2 médecins généralistes et un rhumatologue. Cette association est une société civile de moyens qui loue le local sous forme d'un bail commercial (durée indéfiniment renouvelable). Le médecin sortant souhaite céder sa patientèle pour le montant minimal fiscalement autorisé, son but n'étant pas de faire de cette cession une transaction financière.

Actuellement, le médecin exerce en libéral 5 jours et demi par semaine. Il n'assure plus de garde mais il serait souhaitable que son successeur participe au tour de garde au début de son activité. Il sera bien évidemment libre de s'organiser comme bon lui semblera concernant ses jours de consultation. Le médecin sortant intervient de manière régulière dans les 4 EHPAD de la commune pour suivre ses clients y résidant. Sa patientèle est composée pour plus de la moitié de personnes de plus de 60 ans. Environ 30% de ses patients se situent dans la tranche d'âge 30 – 60 ans et moins de 10 % de son activité concerne les moins de 16 ans.

Le médecin est ouvert, en fonction des besoins de son successeur, à une présentation de la patientèle. Il envisage également des remplacements réguliers effectués par son repreneur lors de ses vacances. Le cabinet est situé dans une région à très fort potentiel du fait de la proximité de l'Italie et de la Principauté de Monaco (consultations à tarif majoré pour la clientèle monégasque).

Idéalement au 30/06/2026 à l'occasion de son départ à la retraite. Au plus tard le 30/06/2027.

**34521 - Var (83) - :** Le médecin sortant exerce dans un cabinet se composant d'une salle d'attente, d'un bureau avec salle d'examen et d'une pièce de stockage. Il est idéalement localisé en centre-ville, proche de la mairie. Le repreneur aura l'opportunité de rejoindre une nouvelle maison médicale dès le 1er juillet 2025.

Le médecin sortant exerce seul dans son cabinet et bénéficie également d'un contrat d'exercice préférentiel au sein d'une maison de retraite, qui pourra être cédé à son successeur. Le médecin sortant souhaite transmettre sa patientèle pour la somme de 56 000€, à discuter avec son repreneur.

Sa patientèle est plutôt âgée, se situe dans la tranche 50 – 60 ans.

Le médecin envisage une présentation de la patientèle à son successeur. Il aimerait également organiser des remplacements sur une période de 2 mois, en fonction des besoins de ce dernier.

Idéalement au 30/06/2026 à l'occasion de son départ à la retraite.



**34916 – La Garde (83) :** Le médecin sortant exerce dans un cabinet médical entièrement équipé de 92 m<sup>2</sup> hors annexes (6 pièces). Ce local équipé tel une clinique dispose de lasers, IPL, LED, radiofréquence triple, U225, centrifugeuse PRP, microneedling, coagulasem, dermabrasion... Il est situé dans une grande zone commerciale, bénéficiant de plus de 500 places de parking gratuites pour les visiteurs. Le cabinet dispose également de trois emplacements de parkings privés. Les appels téléphoniques et les RDV sont gérés par un télésecrétariat. Le cabinet dispose également des services de Doctolib.

Le médecin sortant exerce seul et partage son activité, en sus de la médecine esthétique, entre nutrition, mésothérapie, homéopathie et phytothérapie.

Actuellement, le médecin exerce en libéral secteur II avec une activité volontairement limitée à 3 jours par semaine et 10 mois par an. Il n'assure pas de garde ni d'astreinte. Son successeur sera libre de développer son activité s'il le souhaite.

Ses 40 années de pratique, sa notoriété et sa discrétion attire une patientèle, fidèle et de tous profils. Cette dernière est composée pour 85% de femmes de 15 à 90 ans et pour 15% d'hommes de 15 à 75 ans. Elle recherche expertise et résultats naturels sans gêne post-acte.

Une assistante en micro-entreprise assure les actes déléguables.

Le médecin sortant souhaite vendre son cabinet ainsi que sa patientèle pour un montant de 350 000 €.

Le médecin est ouvert, en fonction des besoins de son successeur, à une présentation de la patientèle.

Le cabinet est situé dans une région en bord de mer, au cadre de vie exceptionnel. Son rachat sera un très bon placement immobilier pour le médecin reprenneur.

Idéalement au 30/06/2025 à l'occasion de son départ à la retraite. Au plus tard le 30/09/2025.

**35066 – Bouches du Rhône (13) -** : Le médecin sortant exerce dans un cabinet de plein pied se composant d'une salle d'attente commune à 3 médecins généralistes, d'un bureau avec salle d'examen d'environ 30 m<sup>2</sup> et d'un WC. Il est accessible aux personnes handicapées.

Les meubles de rangements ainsi que la table d'examen électrique seront cédés au médecin reprenneur. Le médecin sortant exerce 3 jours par semaine et n'effectue pas de garde, l'activité peut être modulée très facilement.

Le médecin sortant souhaite transmettre sa patientèle pour la somme de 20 000€ dont les modalités seront à discuter.

La patientèle de son cabinet est très variée.

Idéalement au 31/08/2025 à l'occasion de son départ à la retraite.